



La Déclaration Sociale Nominative (DSN)

☑ simplicité ☑ sécurité ☑ performance

La Déclaration Sociale Nominative (DSN) permet de simplifier vos démarches administratives en réduisant le nombre de déclarations sociales à effectuer. En intégrant AXA à votre DSN, votre entreprise profite d'avantages supplémentaires.

Les avantages pour votre entreprise ?



1. Automatisation des déclarations nominatives :

- Transfert mensuel, sécurisé et fiable des données issues de la paie
- Prise en compte rapide des informations transmises



2. Simplification du paiement de vos cotisations :

- Appels de cotisations pré-remplis
- Paiement par prélèvement

Comment envoyer une DSN à AXA ?

Réalisez une DSN de qualité grâce à la fiche de paramétrage AXA.

Elle recense les éléments nécessaires au paramétrage de votre logiciel de paie.

Un paramétrage en 3 étapes :

1 - ACCÈS À LA FICHE DE PARAMÉTRAGE

2 - CONFIGURATION DU LOGICIEL DE PAIE

3 - ENVOI DE LA DSN



Téléchargez la fiche de paramétrage depuis le site **net-entreprises.fr** ou par l'intermédiaire de votre expert-comptable **jedeclare.com**

Configurez votre logiciel de paie en utilisant la fiche de paramétrage qui comporte :

- les références contrats
- le code organisme
- le code population et les options
- les taux de cotisation (pour information) ;
- Renseignez le bloc paiement pour le paiement par prélèvement et remettez le mandat SEPA (page 3/3) signé à votre intermédiaire (voir la mise en place place du prélèvement en page 2)

Procédez aux tests habituels (via l'outil DSN-FPOC pour vérifier le paramétrage AXA - www.dsn-fpoc.fr) et déposez chaque mois votre DSN sur votre site de déclaration. Elle sera ainsi également transmise à AXA



Mise en place du prélèvement

Automatisez et sécurisez le paiement de vos cotisations.



Simplicité

Vous déclarez vos cotisations via la DSN

- Le **paiement est automatique et dématérialisé**
- Une **simplicité complémentaire à la DSN** : le montant qui sera pris en compte pour le prélèvement est celui que vous indiquez dans votre bloc paiement



Rapidité

Vous optimisez la gestion de vos cotisations

- Une **gestion dématérialisée** du paiement, intégrée à la DSN, qui permet d'accélérer le paiement de vos factures en supprimant les délais postaux
- Un **paiement déclenché automatiquement (bande de prélèvement)**
- Un mode de paiement permettant une affectation automatique de vos cotisations sur chaque contrat



Comment mettre en place le paiement de vos cotisations par prélèvement ?

1. Renseignez correctement le **Bloc paiement DSN** :
 - références contrats
 - mode paiement : « prélèvement »
 - IBAN renseigné
2. **Autorisez le prélèvement des cotisations** en remettant le mandat SEPA signé ci-après ainsi qu'un RIB au format papier à votre intermédiaire.

Pour plus d'informations concernant le paramétrage, nous sommes à votre disposition



Par téléphone
01 42 49 70 85



Par e-mail
service.dsn@axa.fr



Sur internet
dsn-info.fr



Document à retourner complété
et signé, accompagné d'un
Relevé d'Identité Bancaire (RIB),
à l'adresse suivante :
Service DSN
16, rue Guilleminot
CS 90501
60501 Chantilly cedex

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA (SPECIFIQUE DSN) ASSURANCES COLLECTIVES

En signant ce mandat dans le cadre de la DSN et du bloc paiement, vous autorisez :

- AXA à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte
- Votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'AXA

1. DÉSIGNATION DU CRÉANCIER

AXA Assurances Collectives
313, Terrasses de l'Arche
92727 Nanterre Cedex – France

Identifiant Créancier SEPA : FR14ZZZ391832

2. INFORMATIONS DU PAYEUR

■ Identité de l'entreprise

Raison sociale de l'entreprise concernée par ce Mandat : HIGHSKILL

SIREN : 920311818 NIC : 00016

Adresse : 66 Avenue des Champs Elysées

Code postal : 75008 Ville : Paris

Pays : France

■ Identité de la personne habilitée à signer ce mandat

Civilité : M. Mme.

Nom, Prénom : Mohamed ELLOUZE

E-mail : mohamed.ellouze@highskill.fr

Téléphone (optionnel) : 0685530120

■ Compte à débiter de l'entreprise

Numéro international d'identification du compte bancaire (IBAN) :

FR76 1695 8000 0154 2183 5091 556

Code international d'identification de votre banque (BIC) : QNT OFRP 1XXX

3. IDENTIFICATION DU MANDAT

Référence Unique du Mandat (zone réservée aux services AXA Assurances Collectives) : _____

Nous vous rappelons que vous bénéficiez du droit d'être remboursé(e) par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. La demande de remboursement doit alors être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat de prélèvement SEPA sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Pour plus d'informations, vous pouvez aussi vous connecter sur axa.fr.

Fait à : Paris

le : 03 11 20 22

Signature

HIGH SKILL
66 avenue des champs Élysées
75008 Paris
Tél : 06.85.53.01.20
SIRET : 92031181800016

Les informations recueillies dans le présent mandat, qui doit être complété, sont nécessaires au traitement de ma demande et ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion. Conformément à l'article 38 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès d'AXA - Service Information Clients 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre cedex - pour toute information me concernant.

Pour que la mise en place du prélèvement soit effective, les conditions ci-dessous devront être réunies :

- Références contrats conformes à la fiche de paramétrage (disponible sur net-entreprises.fr)
- Bloc paiement renseigné (mode paiement «prélèvement», IBAN renseigné)
- Mandat de prélèvement SEPA signé
- Pour la retraite supplémentaire, le montant indiqué dans le bloc paiement doit être égal au montant calculé par AXA. Pour la santé et la prévoyance, le montant prélevé est celui figurant dans l'ordre de prélèvement.

AXA France IARD. Société Anonyme au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S. Nanterre - TVA intracommunautaire N° FR 14 722 057 460 • AXA France Vie. Société Anonyme au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 R.C.S. Nanterre AXA Assurances IARD Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309 TVA intracommunautaire N° FR 39 775 699 309 AXA Assurances Vie Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes - Siren 353 457 245 Sièges sociaux : 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. **Entreprises régies par le Code des assurances.** Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance France Assurances.